

## 3.1 Compétence continue

### Norme

Une **personne immatriculée** auprès de l'OAONB en exercice maintient sa **compétence** professionnelle et satisfait aux exigences de formation continue de l'OAONB.

### Indicateurs

Pour satisfaire à cette norme, la personne immatriculée doit :

- a) participer à des activités d'apprentissage appropriées pour maintenir sa compétence à exercer et, au besoin, acquérir ou améliorer ses compétences dans de nouveaux domaines de pratique;
- b) satisfaire aux exigences de l'OAONB en matière de formation continue;
- c) restreindre sa pratique jusqu'à ce qu'elle ait acquis les compétences requises, afin d'assurer la prestation de services sûrs et efficaces. Cela pourrait impliquer de s'engager dans des activités de perfectionnement professionnel telles que des cours, de la **supervision** ou du mentorat ou de créer un plan d'apprentissage ciblant des domaines de perfectionnement précis.

### Résultat attendu

Les **patients ou clients** peuvent s'attendre à ce que les services soient offerts de façon sécuritaire, efficace et professionnelle, conformément aux meilleures pratiques et à la recherche actuelle.

La **compétence/compétent/compétences** fait référence à l'ensemble des connaissances, des aptitudes, des attitudes et du jugement nécessaires à la prestation de services professionnels sécuritaires, efficaces et éthiques.

**Patient ou client** désigne une personne qui reçoit les services d'un audiologiste ou d'un orthophoniste.

On désigne comme une **personne immatriculée** un audiologiste ou un orthophoniste, ainsi que toute personne dont le nom figure au registre temporaire ou dans l'un des tableaux établis et tenus à jour en vertu de la Loi sur l'audiologie et l'orthophonie, des règlements administratifs et des règles.

La **supervision** désigne un processus dynamique et évolutif impliquant la surveillance du travail d'une autre personne. Quelle que soit la nature de la relation, le but de la supervision est de contribuer à assurer la prestation de services d'audiologie et d'orthophonie compétents, sûrs et éthiques.